

PRODUCTION ORALE

THÉMATIQUE

niveau B2

PUBLIC VISÉ

Utilisateurs intermédiaires 2

PRÉ-REQUIS

- Etre âgé de 18 ans au minimum
- Posséder les compétences du niveau B1 selon les critères du CECRL

PUBLIC : tout public majeur

NIVEAU VISÉ : B2 du CECR

Acquérir et renforcer le niveau B2 et amener les apprenants aux portes du niveau C1 pour la production orale.

DURÉE MOYENNE DE LA FORMATION : de 100 à 120 heures de cours

RYTHME : 1h30 par semaine

ORGANISATION : cours en présentiel

TAILLE DU GROUPE : 6 apprenants maximum

HORAIRES : se reporter au calendrier des cours en présentiel de ComEnFrance
Pas de calendrier fixe, les entrées et les sorties se font selon les exigences des apprenants.

les tests de placements et selon leur niveau et les disponibilités dans les cours.

LIEU : dans les locaux de ComEnFrance au 60 rue du Hâ 33000 Bordeaux.

TARIF HORAIRE : 13,33 € net de taxe (association non assujettie à la TVA)
+ 25 € de frais d'adhésion annuelle

Tarif pour 5 cours de 90 minutes : 100 € + 25 € de frais d'adhésion annuelle

MODALITÉ D'ADMISSION

Avant le début de la formation, un bilan de positionnement sous la forme d'un entretien puis d'un test écrit est réalisé pour évaluer le niveau des compétences de l'apprenant afin de lui proposer un parcours de formation adapté à son niveau et à ses besoins.

DÉLAI D'ACCÈS :

Jusqu'à 14 jours avant le début du module et en fonction des places restantes et après un test de placement oral et écrit organisé par la responsable pédagogique.

Le délai de rétractation étant de 14 jours, si le contrat ou la convention de formation sont signés à distance et si le bénéficiaire rentre en formation en deçà de ce délai, il lui faudra signer une renonciation au délai de rétractation.

ACCESSIBILITÉ

Nous faisons notre possible pour que chacun puisse étudier dans nos centres de formation dans les meilleures conditions.

En fonction de la nature du handicap, les dossiers sont étudiés, souvent en coordination avec l'AGEFIPH et le LABB.

Chaque situation est examinée avec soin, au cas par cas. Nous tentons toujours de proposer les conditions les plus adaptées aux personnes en situation de handicap, sans toutefois pouvoir garantir à tous l'accessibilité à toutes nos formations.

Pour les personnes en situation de handicap moteur, nous pouvons proposer des formations au LABB de Bordeaux - Athénée Joseph Wresinski - Place Saint Christoly - 33000 Bordeaux qui proposent des locaux accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation.

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Atteindre le niveau FLE B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Objectifs pédagogiques du niveau B2 et compétences visées (définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

Parler

- Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif.
- Participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions.
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt.
- Développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

DÉROULÉ et CONTENU de la formation :

MODULE 1 : l'opinion

MODULE 2 : la parole : témoignages, conversation, émission de radio

MODULE 3 : les médias

MODULE 4 : les voyages

MODULE 5 : l'histoire

MODULE 6 : le corps et la santé

MODULE 7 : la nature

MODULE 8 : l'art et la gastronomie

MODULE 9 : les sentiments et la vie sociale

MODULE 10 : le travail

MODULE 11 : Internet et nouveaux médias

MODULE 12 : futur et perspectives

MOYENS D'ENCADREMENT :

Les formateurs en charge de cette formation sont tous diplômés (maîtrise ou master 1 ou 2 de Fle, habilités jury delf-dalf, expérimentés dans l'enseignement du Fle et du Fli).

Tous suivent un programme de progression selon les critères du CECR, utilisent des manuels ou documents authentiques didactisés en accord avec les directives de la coordination.

La coordinatrice pédagogique est joignable à tout moment, aux jours et heures ouvrés de l'école, au +33 (°) 785040507 ou sur comenfrance@gmail.com

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Nous mettons l'accent sur la pédagogie actionnelle tout en nous appuyant sur de nombreux points forts de l'approche communicative.

L'approche actionnelle consiste à demander aux apprenants de réaliser des tâches en utilisant aussi bien les capacités linguistiques, sociales, savoir-faire voire culturelles, tandis que l'approche communicative est une méthode basée sur le principe de la compétence de communication.

MOYENS TECHNIQUES :

Les locaux de COMENFRANCE sont spacieux et confortables.

Les salles de formation sont bien équipées (vidéo projecteurs, outils audio, tableaux blancs, ordinateurs.)

Le wifi est à disposition des apprenants

Les cours sont en présentiel, en petits-groupes : 6 apprenants maximum par classe

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Individualisation et pédagogie personnalisée grâce à des cours de 6 apprenants par classe maximum.

Adaptation des contenus de formation au profil linguistique des candidats.

Alternance des activités pédagogiques : communication écrite, communication orale, supports pédagogiques variés, documents authentiques, ressources numériques, travaux guidés, jeux de rôles, démarches extérieures

MODALITÉS D'ADAPTATION PÉDAGOGIQUE :

Des cours de 6 apprenants maximum par classe.

Répartition pédagogique: 70 % de pratique, 30 % d'apports théoriques

Répartition du temps de parole : 70 % apprenants, 30 % professeurs

Exercices pratiques à partir de documents authentiques

Correction quasi-systématique des erreurs des apprenants

Apports méthodologiques illustrés d'exemples, puis application en situation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Feuille d'émargement à signer à chaque cours
- Inscription des apprenants sur un google agenda partagé avec les professeurs

EVALUATIONS ET VALIDATION DES ACQUIS :

Evaluation formative

Contrôle des connaissances tout au long de l'action de formation sous la forme d'exercices écrits et oraux.

SANCTION DE LA FORMATION :

Certificat de réalisation au terme de la formation sur demande.